



## Contrat de réservation 2020

21 rue des Pommiers – Routhiauville - 80120 Quend  
Tél : 03.22.27.48.40, Portable : 07 85 03 56 39  
[www.camping-leclosdesgenets.com](http://www.camping-leclosdesgenets.com)  
contact@camping-leclosdesgenets.com

Après avoir pris connaissance des tarifs et des conditions de réservation, je remplis le contrat de réservation ci-dessous et le renvoie accompagné d'un acompte de 25%.

Je soussigné(e) : Mme M.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail.....

Personnes accompagnantes :

Nom : ..... Prénom : .....

.....

.....

.....

.....

.....

### RÉSERVATION d'un EMPLACEMENT (5 personnes max.)

Du : ..... à 14h au ..... à 12h.

Tente

Caravane

ou  Camping-car

Électricité 6 ampères  oui  non

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants (-7ans) et âge : .....

Nombre de tentes et/ou caravanes : .....

Nombre de véhicules : .....

animaux (sous réserve d'acceptation) : .....

### RÉSERVATION d'un COCO-SWEET

Du : ..... à 16h au ..... à 10h

→ 2 chambres pour 4 personnes max .

Nombre de personnes : .....

Animaux non admis.

### RÉSERVATION d'un MOBIL-HOME

Du : ..... à 16h au ..... à 10h

Mobil 2 chambres 4 pers max Loggia Bay ou  Cottage ou  O'Hara Confort

Mobil 2 chambres 4/6 pers : préciser la catégorie :  Riviera ou  Lodge

Mobil 3 chambres Grand Lodge 6 personnes (possibilité de 8 pers avec supplément)

Nombre de personnes : .....

Animaux admis uniquement dans la catégorie **Loggia Bay** ou **Cottage**

Le montant de mon séjour s'élève à ..... €

Afin de confirmer la réservation, je verse un acompte de 25 %.

Mode de règlement : .....

Fait à ..... le ..... .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » :



## Conditions générales de réservation

21 rue des Pommiers – Routhiauville - 80120 Quend  
Tél : 03.22.27.48.40, Portable : 07 85 03 56 39  
[www.camping-leclosdesgenets.com](http://www.camping-leclosdesgenets.com)  
[contact@camping-leclosdesgenets.com](mailto:contact@camping-leclosdesgenets.com)

Toute réservation doit être confirmée par écrit par le camping.

**1/ REGLEMENT DU SEJOUR** un acompte de 25% du montant total du séjour est demandé.

Pour une location, le solde devra être réglé 15 jours avant l'arrivée.

Pour un emplacement, le solde est à régler le jour de l'arrivée.

**2/ EN CAS DE RESILIATION** plus de 15 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au camping.

Moins de 15 jours avant l'arrivée, le séjour est dû dans son intégralité.

Départ anticipé, interruption de séjour, ou arrivée retardée: le séjour est dû dans son intégralité.

**3/ ARRIVEE et DEPART** mobil- homes en location: arrivée 16h - départ 10h

emplacements: arrivée 14h30 - départ 12h.

**4/ DEPOTS DE GARANTIE:** le jour de votre arrivée, le dépôt d'une caution de 300€ est obligatoire (encaissable en cas de dégradation du matériel ou de la location).

**MENAGE :** Une seconde caution de 50€ est demandée pour pallier aux frais de ménage au cas où celui-ci ne serait pas fait le jour du départ.

**5/ TOUTE ANOMALIE** dans la location doit être signalée le jour de l'arrivée.

**6/ LES MINEURS** doivent être accompagnés d'un parent majeur.

**7/ DROIT A L'IMAGE** vous autorisez le camping à prendre et utiliser les photos de vous et votre famille lors de votre séjour, en vue de la publicité et divers communication.

**8/ LES CHIENS** sont acceptés sous réserve (sauf 1ère et 2ème catégorie) avec carnet de vaccination à jour et tenus en laisse.

**Pour les locations, les animaux ne sont admis que dans la catégorie Loggia Bay et Cottage.**

**9/ CHAQUE CLIENT** doit obligatoirement posséder une **assurance responsabilité civile**. Le client est personnellement responsable de tous dommages apportés au mobil-home en location, ainsi qu'à toutes les installations du camping. Il s'engage à respecter le règlement intérieur du camping.

**10/ LE CAMPING** n'autorise pas le rassemblement pour des fêtes, des enterrements de vie de jeune fille ou garçon... Le client s'engage à **respecter la tranquillité des ses voisins**, sous peine d'exclusion avant la fin du séjour.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol sur emplacement, parking et parties communes. Le camping n'est pas responsable des dommages causés ou subis par les véhicules stationnant ou circulant dans le terrain.